

Hôtellerie et tourisme

Profil du secteur de l'hôtellerie et du tourisme

Par rapport à d'autres industries, le secteur du tourisme a l'avantage de proposer plus de 400 postes différents. On y trouve aussi de nombreuses possibilités d'avancement, de formation continue et de transfert des compétences¹.

Cinq sous-secteurs représentent ces industries :

- les transports,
- l'hébergement,
- les services de restauration,
- les loisirs et divertissements, et
- les services de voyage.

Le secteur du tourisme constitue une importante source d'emploi au Canada. En 2009, les industries touristiques ont généré 1,6 million d'emplois, ce qui représente 9,4 pour 100 des 17,1 million d'emplois au Canada². D'ici 2025, on prévoit que les dépenses en biens et services touristiques au Canada augmenteront de 201 milliards de dollars. On estime également que 219 000 emplois dans le secteur ne seront pas comblés, notamment en raison du taux de natalité décroissant et d'une main-d'œuvre vieillissante³.

La majeure en hôtellerie et tourisme permet aux élèves de se construire un solide bagage de connaissances et de compétences spécifiques au secteur avant de commencer leur formation en apprentissage, au collège, à l'université ou sur le marché du travail. Selon les circonstances ou les besoins locaux, cette majeure peut être élaborée de manière à cibler un domaine particulier, par exemple l'hôtellerie, les services de restauration ou le tourisme. Lorsque plus d'un domaine de spécialisation est offert, il est préférable que l'élève en cible un.

Les professions dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme

Le tableau suivant donne des exemples de professions exercées dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme ainsi que le code de la Classification nationale des professions (CNP) correspondant à chacune. Ces exemples sont répartis selon le type de formation ou d'éducation postsecondaire habituellement exigé pour accéder à ces professions.

1. Affiché sur le site du Conseil canadien des ressources humaines en tourisme au http://explorezletourisme.ca/employees/about_tourism.aspx.

2. Statistique Canada. Données extraites d'un communiqué intitulé « Compte satellite du tourisme : Module des ressources humaines » affiché dans *Le Quotidien* du 28 mai 2010 au www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100528/dq100528d-fra.htm.

3. Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT). Tiré d'un article intitulé « Le CCRHT reconnaît la ressource touristique la plus précieuse : les employés » consultable au http://cthr.ca/fr/cthrc_news/2010/tourism%20week.aspx.

Professions dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme

Collège	Formation en apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> • Agent/agente d'information touristique (5124) • Conseiller/conseillère en voyages (6431) • Directeur/directrice de la restauration et des services alimentaires (0631) • Directeur/directrice de services d'hébergement (0632) • Directeur général/directrice générale d'hôtel (0015) • Planificateur/planificatrice de congrès et d'événements (1226) • Superviseur/superviseuse des services alimentaires (6212) 	<ul style="list-style-type: none"> • Boucher/bouchère – commerce de détail (6251) • Boulanger/boulangère (6252) • Chef (6241) • Coordonnateur/coordonnatrice d'événements spéciaux (1226) • Cuisinier/cuisinière (6242) • Directeur/directrice des services d'entretien ménager (6213)
Marché du travail	Université
<ul style="list-style-type: none"> • Agent/agente de billetterie (sauf transport aérien) (6434) • Commis aux réservations (sauf transport aérien) (6434) • Commissaire et agent/agente de bord (6432) • Guide touristique et guide itinérant/guide itinérante (6441) • Préposé/préposée de bureau d'information touristique (1453) • Réceptionniste d'hôtel (6435) • Réceptionniste et standardiste (1414) • Représentant/représentante de commerce en vin – commerce de gros (6411) • Serveur/serveuse au comptoir et aides de cuisine (6641) • Serveur/serveuse d'aliments et de boissons (6453) • Styliste culinaire (5243) • Valet de chambre d'hôtel (6683) 	<ul style="list-style-type: none"> • Diététiste (3132) • Inspecteur/inspectrice de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail (2263) • Nutritionniste (3132) • Professionnel/professionnelle des relations publiques et des communications (5124) • Scientifique des produits alimentaires et bactériologiste (2121)

Remarque : Des appellations d'emploi légèrement différentes de celles figurant au tableau peuvent avoir cours dans certains lieux de travail.

Les cinq composantes de la Majeure Haute Spécialisation en hôtellerie et tourisme

L'élève inscrit à la Majeure Haute Spécialisation en hôtellerie et tourisme doit satisfaire aux cinq composantes décrites dans le tableau ci-après ainsi qu'aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) pour recevoir un diplôme portant le sceau de la Majeure Haute Spécialisation.

Les composantes requises pour la Majeure Haute Spécialisation en hôtellerie et tourisme

- Un ensemble de 9 crédits de 11^e et 12^e année qui comprend :
 - 4 crédits de spécialisation axés sur des connaissances et des compétences propres au secteur de l'hôtellerie et du tourisme;
 - 3 crédits d'appui du curriculum de l'Ontario en français, en mathématiques et en sciences ou affaires et commerce qui intègrent des activités d'apprentissage contextualisées (AAC) reliées au secteur de l'hôtellerie et du tourisme;
 - 2 crédits en éducation coopérative qui donnent aux élèves des occasions d'appliquer leurs connaissances et de développer des compétences requises dans ce secteur en milieu de travail.
- Six certifications ou formations reconnues par le secteur de l'hôtellerie et du tourisme (4 obligatoires et 2 à choisir parmi celles présentées plus loin dans un tableau).
- Des activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière dans le secteur.
- Des expériences d'anticipation qui reflètent l'itinéraire d'études de l'élève et ses objectifs de carrière.
- Le développement et l'acquisition de compétences essentielles et d'habitudes de travail documentées à l'aide du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO).

1. Ensemble des crédits requis

Pour acquérir des connaissances et développer des compétences spécifiques au secteur de l'hôtellerie et du tourisme, l'élève doit obtenir un ensemble de **9 crédits de 11^e et 12^e année** dont la distribution par année d'études et selon l'itinéraire d'études de l'élève est spécifiée dans le tableau qui suit.

Ensemble des crédits requis pour la Majeure Haute Spécialisation en hôtellerie et tourisme

Crédits		Formation en apprentissage		Collège		Université		Marché du travail	
		11 ^e année	12 ^e année	11 ^e année	12 ^e année	11 ^e année	12 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
Crédits de spécialisation en hôtellerie et tourisme*		2	2	2	2	2	2	2	2
Crédits d'appui avec AAC	Français	1		1		1			1
	Mathématiques		1		1		1	1	
	Sciences ou Affaires et commerce		1		1		1		1
Crédits en éducation coopérative		2		2		2		2	
Nombre total de crédits		9		9		9		9	

* En général, certains cours de 11^e et 12^e année provenant des programmes-cadres d'éducation technologique ou d'études canadiennes et mondiales figurent parmi les cours comptant au titre des crédits de spécialisation en hôtellerie et tourisme. Rappelons que les cours d'éducation technologique peuvent être offerts à titre de cours à crédits multiples.

2. Certifications ou formations reconnues dans le secteur

Pour acquérir des connaissances et développer des savoir-faire relevant du domaine professionnel et reconnu dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme, notamment en matière de sécurité, l'élève doit obtenir **six (6) certifications ou formations** dont quatre (4) obligatoires et deux (2) au choix parmi celles figurant au tableau ci-dessous.

Remarque : Les certifications et formations portant un titre officiel sont introduites dans ce tableau par une lettre majuscule tandis que la minuscule dénote une catégorie ou un domaine de formation à l'intérieur duquel une certification ou une formation particulière doit être sélectionnée. Il revient au conseil scolaire ou à l'école de procéder à cette sélection. Les conseils scolaires et les écoles peuvent en outre offrir aux élèves la possibilité d'obtenir des certifications et des formations additionnelles.

Certifications ou formations reconnues dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme

Quatre (4) certifications ou formations obligatoires			
Premiers soins	Réanimation cardio-respiratoire (RCR), niveau A	service à la clientèle	sensibilisation au système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
Deux (2) certifications ou formations à choisir dans la liste ci-dessous			
agent/agente aux réservations	boussole/ cartographie / système de positionnement global (GPS)	canotage et techniques de maniement des pagaies	coordonnateur/ coordonnatrice d'activités spéciales
cuisinier/cuisinière ou cuisinier/cuisinière à la chaîne	cours de sauvetage	étiquette de spa	guide de la pêche
guide touristique et accompagnateur/ accompagnatrice	interprète du patrimoine	manipulation sécuritaire des aliments – formation de base	manipulation sécuritaire des aliments – formation avancée
préposé/préposée à la réception	services à l'entretien ménager	services de spa	<i>Smart Serve</i>
système d'information géographique (SIG)	tourisme – formation de base		

3. Activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière

Pour entrer en contact avec la réalité du monde du travail et se rendre compte de la variété des expériences et des professions offertes dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme, l'élève doit avoir des occasions de s'adonner à des activités d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière se rapportant au secteur, par exemple :

- observer sur son lieu de stage un ou une élève du programme d'éducation coopérative dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme (exemple de jumelage);
- observer un chef cuisinier ou une chef cuisinière pendant une journée complète (exemple d'une observation au poste de travail);
- faire un stage de travail d'une ou deux semaines sur un site touristique ou dans un établissement hôtelier (exemple d'expérience de travail);
- participer à une compétition locale, provinciale ou nationale de Compétences Canada;
- faire la tournée des entreprises touristiques locales;
- visiter un salon commercial ou professionnel ou assister à une conférence organisée par le secteur;
- faire une expérience de bénévolat visant à faciliter la tenue d'un événement culturel communautaire (p. ex., Jeux franco-ontariens);
- participer à un camp de leadership ou de survie en région sauvage (p. ex., camp de leadership de la FESFO).



Les expériences que l'élève vit dans son programme de majeure en hôtellerie et tourisme sont déterminantes pour son cheminement de carrière et influenceront de façon significative sur sa construction identitaire, c'est pourquoi il faut privilégier dans toute la mesure du possible les expériences qui mettront l'élève en contact avec des modèles, des passeurs et des médiateurs culturels francophones sur la durée de son programme (p. ex., enseignantes et enseignants, partenaires communautaires et du milieu des affaires).

4. Expériences d'anticipation

Pour se faire une idée objective des expériences de vie qui l'attendent dans la destination postsecondaire de son choix, compte tenu de son itinéraire d'études et de ses objectifs de carrière, et pouvoir modifier ce choix si tel est son souhait, l'élève doit avoir des occasions de s'adonner à des activités du genre de celles suggérées ci-après.

- *Collège* : interviewer une étudiante ou un étudiant inscrit dans un programme qui l'intéresse afin d'obtenir des renseignements sur le programme.
- *Formation en apprentissage* : recueillir auprès d'une agente ou d'un agent de formation reconnu des renseignements sur un programme qui l'intéresse.
- *Marché du travail* : interviewer une employée ou un employé qui occupe un emploi qui l'intéresse.
- *Université* : participer en auditeur libre à une classe du programme qui l'intéresse.

5. *Compétences essentielles et habitudes de travail*

Pour mettre en pratique et développer des compétences essentielles et des habitudes de travail recherchées par les employeurs et dans la communauté, l'élève de la majeure est tenu de se renseigner sur ces compétences essentielles et habitudes de travail, de planifier le développement des siennes et d'en documenter le suivi à l'aide des outils du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO).

Pour un complément d'information sur les cinq composantes de la majeure, voir la section A1.

Les itinéraires d'études de la Majeure Haute Spécialisation en hôtellerie et tourisme

Les itinéraires d'études de la Majeure Haute Spécialisation en hôtellerie et tourisme sont présentés plus loin à l'aide d'un tableau de base qui met en évidence l'ensemble de crédits à obtenir en 11^e et 12^e pour satisfaire à cette exigence de la majeure. Ce tableau signale aussi les cours que les élèves de 9^e et 10^e peuvent prendre pour explorer la majeure.

Bien d'autres ressources utiles concernant le programme de la majeure sont affichées dans le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca ainsi que le site de la Communauté d'apprentissage Ontario au <http://communaute.apprentissageelectroniqueontario.ca/index-fr.asp>, en particulier des tableaux figurant des exemples d'ensembles de crédits pouvant être intégrés à l'horaire de l'élève pour son programme de la Majeure Haute Spécialisation.

Pour de l'information sur les ressources se rapportant au programme de la majeure, voir les sections C1 et C2.

Les écoles et les conseils scolaires sont invités à exploiter ces ressources ainsi que les suggestions ci-après pour faire connaître le programme de la majeure aux élèves et aux parents dès la 7^e année et les inciter à l'explorer en 9^e et 10^e année.

Sensibilisation des élèves de 7^e et 8^e année au programme de la majeure

Il est important d'aider les élèves à cerner les domaines d'activités qui les intéressent, à réfléchir à leur choix de carrière et à planifier leurs études secondaires et leur cheminement de carrière. Il y a différentes façons de sensibiliser les élèves de 7^e et 8^e année et les parents au programme de la majeure, par exemple organiser des compétitions ou planifier des présentations et des sorties éducatives.

Pour d'autres suggestions sur la façon de sensibiliser les élèves de 7^e et 8^e année et les parents au programme de la majeure, voir la section B3.7.

Exploration du programme de la majeure en 9^e et 10^e année

La tenue de causeries, de soirées d'information ou d'autres initiatives sont à envisager à l'école secondaire pour inciter les élèves de 9^e et 10^e année à explorer le programme de la majeure. Il faut aussi informer les élèves qui envisagent de s'inscrire à la Majeure Haute Spécialisation en hôtellerie

Pour d'autres suggestions sur la façon d'inciter les élèves de 9^e et 10^e année à explorer le programme de la majeure, voir la section B3.7.

et tourisme qu'ils pourraient tirer profit des cours ci-après pour mieux connaître les options professionnelles et éducatives offertes dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme.

- Le cours *Initiation à la technologie* est recommandé pour tous les itinéraires d'études de la majeure centrés sur l'éducation technologique. Il offre aux élèves de 9^e année la possibilité d'explorer diverses technologies, incluant celles reliées à l'hôtellerie et au tourisme, et de s'adonner à des activités s'y rattachant.
- Les cours *Exploration de carrière et Découvrir le milieu de travail* de 10^e année comprennent des attentes qui donnent la possibilité d'explorer les professions ainsi que les options de destinations postsecondaires reliées au secteur grâce à l'apprentissage par l'expérience. Ces cours permettent donc aussi de sensibiliser l'élève au programme de la majeure.
- Le cours *Hôtellerie et tourisme* de 10^e année est recommandé pour tous les élèves qui songent à s'inscrire à la Majeure Haute Spécialisation en hôtellerie et tourisme.

Spécialisation dans le secteur de la majeure en 11^e et 12^e année

Les élèves inscrits à la Majeure Haute Spécialisation en hôtellerie et tourisme acquièrent les connaissances et développent les compétences propres au secteur qui sont nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires portant le sceau rouge de la majeure en complétant les cinq composantes requises pour la majeure. Les élèves et leurs parents consultent les conseillers en orientation ainsi que les enseignants de l'école de manière à choisir les cours correspondant le mieux au profil de l'élève, compte tenu de ses objectifs de carrière.

Les élèves qui veulent suivre une formation en apprentissage devraient s'inscrire au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) qui leur permettra de commencer leur formation en vue d'obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario avec la reconnaissance de la Majeure Haute Spécialisation.

Il faut aussi conseiller aux élèves suivant l'itinéraire d'études menant à l'université d'obtenir leurs deux crédits d'éducation coopérative en 11^e année afin de pouvoir se consacrer entièrement en 12^e année à l'obtention des crédits dont ils ont besoin pour satisfaire aux conditions d'admission à l'université.

Les enseignants qui aident les élèves à planifier leur programme de la majeure, en particulier dans le choix des crédits de spécialisation, devraient garder à l'esprit le fait que les cours d'éducation technologique peuvent donner droit à un ou à plusieurs crédits par année d'études, selon le nombre d'heures d'enseignement dispensé. Les heures additionnelles d'enseignement permettent la tenue d'exercices pratiques et l'approfondissement des habiletés nécessaires pour rehausser la qualité du rendement de l'élève jusqu'au niveau requis pour s'inscrire à un programme subséquent ou pour entrer sur le marché du travail (voir *Le curriculum de l'Ontario – Éducation technologique, 11^e et 12^e année, édition révisée, 2009*, p. 22).

Modèle d'itinéraires d'études de la Majeure Haute Spécialisation en hôtellerie et tourisme

- Cases ombrées : crédits requis pour la Majeure Haute Spécialisation en hôtellerie et tourisme
- (O) : crédits obligatoires pour l'obtention du DESO

9 ^e année <i>Exploration</i>	10 ^e année <i>Exploration</i>	Itinéraire : Formation en apprentissage <i>Spécialisation</i>		Itinéraire : Collège <i>Spécialisation</i>		Itinéraire : Université <i>Spécialisation</i>		Itinéraire : Marché du travail <i>Spécialisation</i>	
		11 ^e année	12 ^e année	11 ^e année	12 ^e année	11 ^e année	12 ^e année	11 ^e année	12 ^e année
Crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire	English ou crédit optionnel ou obligatoire
(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français	(O) Français
(O) Mathématiques	(O) Mathématiques	(O) Mathématiques	Mathématiques	(O) Mathématiques	Mathématiques	(O) Mathématiques	Mathématiques	(O) Mathématiques	Mathématiques
(O) Sciences	(O) Sciences	Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année	Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année	Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année	Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année	Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année	Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année	Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année	Sciences ou Affaires et commerce en 11 ^e ou 12 ^e année
(O) Géographie	(O) Histoire	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme
(O) English	(O) Exploration de carrière / Éducation à la citoyenneté	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme	Majeure en hôtellerie et tourisme
(O) Vie active et santé	(O) Éducation artistique	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année	(Peut compter comme crédits obligatoires) Éducation coopérative (2 crédits) liée à un des crédits de la majeure en 11 ^e ou 12 ^e année
Initiation à la technologie	Hôtellerie et tourisme	Affaires et commerce ou Géographie ou crédit optionnel ou obligatoire	Éducation coopérative ou crédit optionnel ou obligatoire	Affaires et commerce ou Géographie ou crédit optionnel ou obligatoire	Éducation coopérative ou crédit optionnel ou obligatoire	Sciences ou Affaires et commerce	Mathématiques ou Affaires et commerce	Affaires et commerce ou Géographie ou crédit optionnel ou obligatoire	Affaires et commerce ou éducation coopérative ou crédit optionnel ou obligatoire

Les formations et programmes d'études postsecondaires liés au secteur de l'hôtellerie et du tourisme

Des exemples de formations et de programmes d'études postsecondaires offerts en français et liés au secteur de l'hôtellerie et du tourisme ainsi que les diplômes auxquels ils donnent droit sont présentés ci-après à titre d'information.

Collège

Administration des affaires – marketing	Certificat
Arts culinaires	Certificat
Commerce – gestion informatisée d'entreprise	Diplôme
Développement économique communautaire	Diplôme
Gestion hôtelière et de restaurant	Diplôme
Promotion de l'activité physique et de la santé	Diplôme
Relations publiques	Diplôme
Tourisme et voyage	Diplôme

Formation en apprentissage

Aide-cuisinier ou aide-cuisinière	Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle
Boulangier/boulangère	Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle
Coordonnateur/coordonnatrice d'événements spéciaux	Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle
Cuisinier/cuisinière	Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle
Découpeur ou découpeuse de viande au détail	Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle
Pâtissier ou pâtissière	Certificat d'apprentissage/Certificat de qualification professionnelle

Marché du travail

Préposé/préposée au service des banquets et des boissons	Certificat
Croupier/croupière	Certificat
Agent/agente aux réservations	Certificat
Coordonnateur/coordonnatrice d'activités spéciales	Certificat

Université

Biochimie	Baccalauréat
Certification de conseiller ou conseillère en condition physique et habitudes de vie	Certificat
Chimie	Baccalauréat
Commerce	Baccalauréat
Éducation physique – option en promotion de la santé	Baccalauréat spécialisé
Éducation physique – option en leadership : activités physiques de plein air	Baccalauréat spécialisé
Éthique et société	Baccalauréat spécialisé
Études en mondialisation	Baccalauréat
Études médiévales	Baccalauréat
Gestion des ressources humaines	Baccalauréat
Mathématiques et sciences économiques	Baccalauréat spécialisé
Sciences commerciales – option en finance	Baccalauréat
Sciences commerciales – option en gestion des ressources humaines	Baccalauréat
Sciences commerciales – option en gestion internationale	Baccalauréat
Sciences commerciales – option en management	Baccalauréat
Sciences de la nutrition	Baccalauréat
Sciences du loisir	Baccalauréat
Sciences sociales	Baccalauréat
Sociologie	Baccalauréat
Sociologie spécialisée en développement international et mondialisation	Baccalauréat spécialisé
Sociologie spécialisée en économie internationale et développement	Baccalauréat spécialisé

Note : Pour des exemples de formations et de programmes d'études équivalents offerts en anglais, consulter la version anglaise affichée dans le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.